



Le 18 juin 2025

Par courriel seulement

Me Carolina Rinfret, secrétaire
RÉGIE DE L'ÉNERGIE
500, boulevard René-Lévesque Ouest
5^e étage, bureau 5.100
Case postale
Montréal (Québec) H2Z 1W7

Simon Turmel
Avocat

Hydro-Québec - Affaires juridiques
11^e étage
800, boulevard de Maisonneuve Est
Montréal (Québec) H2L 4M8

Tél. : (514) 289-2211, poste 3563
C. élec. : turmel.simon@hydroquebec.com

OBJET : Suivi administratif
Suivi des décisions D-2022-061 et D-2023-068
Votre dossier : R-4169-2021 Phase 1 - Notre référence : R060792

Chère consœur,

En suivi de la décision D-2022-061, Hydro-Québec dans ses activités de distribution d'électricité (« Hydro-Québec ») dépose par la présente les suivis administratifs des paragraphes 213, 242, 274 et 192 de cette dernière.

Quant à la décision D-2023-068, Hydro-Québec dépose les suivis administratifs des paragraphes 78 et 179 de cette dernière.

Veuillez agréer, chère consœur, nos salutations distinguées.

(s) Simon Turmel

SIMON TURMEL
ST/gm